

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 4 SEPTEMBRE 2017

N° 2017-08-06

L'an deux mille dix-sept, le quatre septembre à quatorze heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-quatre août deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 18

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 20
Exprimées par pouvoirs : 7
Total (mini 19) : 27

Quorum atteint

2 représentants du Conseil départemental de la Drôme (porteurs de 2 voix)

Pierre COMBES, Corinne MOULIN

16 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Pierre-Yves BOCHATON, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Eliane BARREILLE à Henriette MARTINEZ, Gérard COUPON à Christian BARTHEYE, Roger DIDIER à Michel ROLLAND, Marlène MOURIER à Sébastien BERNARD,

Délégués excusés

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Gérard TENOUX

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 14 heures 30
Monsieur Pierre COMBES est nommé secrétaire de séance.

Objet : Valorisation des productions agricoles – Actualisation du plan de financement LEADER

- Vu la délibération n°2017-02-04 du Comité Syndical du 31 janvier 2017, actant l'ouverture d'un poste pour les missions de valorisation des productions locales,
- Vu la délibération n°2017-03-08 du 17 février 2017, actant les missions d'accompagnement des syndicats de producteurs et le dépôt d'un dossier de demande de financement auprès du programme LEADER Une Autre Provence,

La Présidente expose :

Dans le cadre du projet d'accompagnement des syndicats de producteurs dans la valorisation de leurs productions, les missions du Parc ont été affinées avec chacun des syndicats concernés d'où une évolution des dépenses prévisionnelles sur ce dossier.

Notamment, des outils de communication ont été prévus pour répondre aux besoins d'outils des syndicats de producteurs.

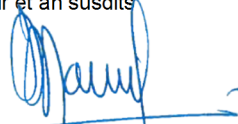
Pour la période de février 2017 à août 2018, soit 18 mois, la Présidente propose le budget et le plan de financement prévisionnels suivant :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant € TTC
Salaire chargé pour l'animation du programme (0,7 ETP sur 18 mois)	39 873,95 €	Conseil Départemental de la Drôme	10 489,67 €
Salaire chargé sur 15 jours – Chargée de mission Développement Territorial Agricole pour la coordination / conventionnement avec les syndicats	3 875,92 €		
Frais de déplacements	583 €	Europe – Programme Leader (FEADER)	41 958,68 €
Coût indirect (15% des salaires chargés)	6 562,48 €		
Outils de communication	8 301,45 €	Autofinancement (10%)	6 748,45 €
Montant total	59 196,80 €	Montant total	59 196,80 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** la proposition de budget et de plan de financement prévisionnel de l'action
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits


La Présidente
Henriette MARTINEZ